

Île-de-France Mobilités poursuit la modernisation et le développement des services dans les gares franciliennes

Poursuivant son plan de modernisation des gares d'Île-de-France d'un montant de 3 milliards d'euros pour 150 gares franciliennes, Île-de-France Mobilités vient de voter le financement des projets de réaménagement des gares de Poissy et Nogent-sur-Marne ainsi que la création de nouveaux Parcs Relais pour les gares de Trilport et Bouray. Ces chantiers rendront ces quatre gares à la fois multimodales et multiservices pour faciliter la vie des Franciliens, mais également pour accompagner la croissance régulière du nombre de voyageurs qui y transitent au quotidien.

Une gare plus moderne et plus accessible pour Poissy

Avec 33 000 voyageurs quotidien, la gare de Poissy est une porte d'entrée majeure pour le réseau ferré de l'Ouest francilien. Elle est desservie par le RER A, la ligne J et 25 lignes de bus réparties entre deux gares routières. A l'horizon 2024, la fréquentation devrait augmenter de 30% avec l'arrivée de projets emblématiques comme le RER E à Mantes-la-Jolie, le Tram 13 Express vers Achères et le développement urbain du secteur sur les deux rives de la Seine. Il est donc devenu indispensable de repenser l'aménagement et le fonctionnement de la gare afin d'améliorer la qualité de service pour les voyageurs et anticiper l'arrivée de ces nouveaux modes de transports.

Une concertation publique, menée par Île-de-France Mobilités en juin 2017 avait proposé 3 scénarios possibles d'aménagements des abords de la gare. Les deux scénarios les plus ambitieux (intermédiaire et maximal) ont été retenus pour la suite des études, dont le pilotage a été confié à la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPS&O). Le quartier de la future gare de Poissy verra son attractivité renforcée grâce à la modernisation des services offerts (stationnement sécurisé et plus identifiable), la redéfinition et sécurisation des accès, la réorganisation du fonctionnement des deux gares routières facilitant les correspondances.

Île-de-France Mobilités a donc approuvé le financement du schéma de principe et de l'enquête d'utilité publique du projet pour un montant de 1,3 millions d'euros financés par l'État, la Région Île-de-France, le Conseil départemental des Yvelines et la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.

Une future gare de Nogent-sur-Marne repensée

Nogent-sur-Marne est l'une des gares de la branche Sud-Est du RER A (A2) qui permet de rejoindre la station Châtelet-Les Halles en moins de 15 minutes. Le projet de réaménagement permettra notamment de donner une meilleure visibilité pour les voyageurs depuis la RD86 ainsi que son intégration dans la ville. Il comprend la création d'un parvis, inexistant aujourd'hui, devant le bâtiment voyageurs et d'une station bus en surface afin de rassembler sur un même lieu l'ensemble des arrivées et des départs de bus. Les conventions de financement des travaux avec la ville de Nogent-sur-Marne et le Conseil départemental du Val de Marne ont été approuvées pour un montant de total 4,9 millions d'€, subventionnés à près de 70 % par Île-de-France Mobilités.

Deux nouveaux Parcs Relais créés pour les gares de Trilport et Bouray

La gare de Trilport (77) située sur la ligne P accueille 2 200 voyageurs par jour dont la majorité se rend à la Gare de l'Est, trajet effectué en 30 minutes. Le projet de Parc Relais, créé aux abords directs de la gare, offrira 315 places de stationnement aux voyageurs de la gare, ce qui augmentera significativement la capacité du parking existant.

Ce chantier d'un montant de 2 millions d'euros financé à 70% par Île-de-France Mobilités permettra de sécuriser le stationnement grâce à un système de vidéoprotection.

Le second projet de Parc Relais pour la gare de Bouray (91), située sur le ligne C du RER, permettra d'augmenter de 17% le parking existant près de la gare avec un total de 484 places. Ce nouveau parc de stationnement offrira également de nouveaux services aux voyageurs se rendant chaque jour à la gare en voiture avec notamment des places dédiées aux véhicules électriques, au covoiturage et aux véhicules deux-roues motorisés.

L'ensemble des travaux s'élève à 1,97 millions d'€ subventionnés à hauteur de 70% par Île-de-France Mobilités.



Contacts Presse Île-de-France Mobilités :

Sébastien Mabilie, Sebastien.mabilie@iledefrance-mobilites.fr, 01 47 53 28 42

Hélène Duguet, helene.duguet@iledefrance-mobilites.fr, 01 82 53 80 90